

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 002-2017

Type d'intervention: Postulat

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2017.RRGR.23

Déposée le: 14.01.2017

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Wenger (Spiez, PEV) (porte-parole)
Lanz (Thun, UDC)
Graf (Interlaken, PS)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Non 26.01.2017

N° d'ACE: 639/2017 du 21 juin 2017

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: —

Proposition du Conseil-exécutif: **Rejet**



Mieux relier l'aéroport de Belp à l'Oberland bernois par des transports publics

Le Conseil-exécutif est chargé d'étudier la création d'une ligne de bus au départ d'Interlaken vers l'aéroport de Belp via Spiez et Thune (p. ex. par l'arrêt Thune-Gwatt Deltapark). Les horaires de cette ligne seront coordonnés aux horaires des vols, et le trajet sera le plus rapide possible. Il faut également veiller à la correspondance avec le Lötschberger à Spiez.

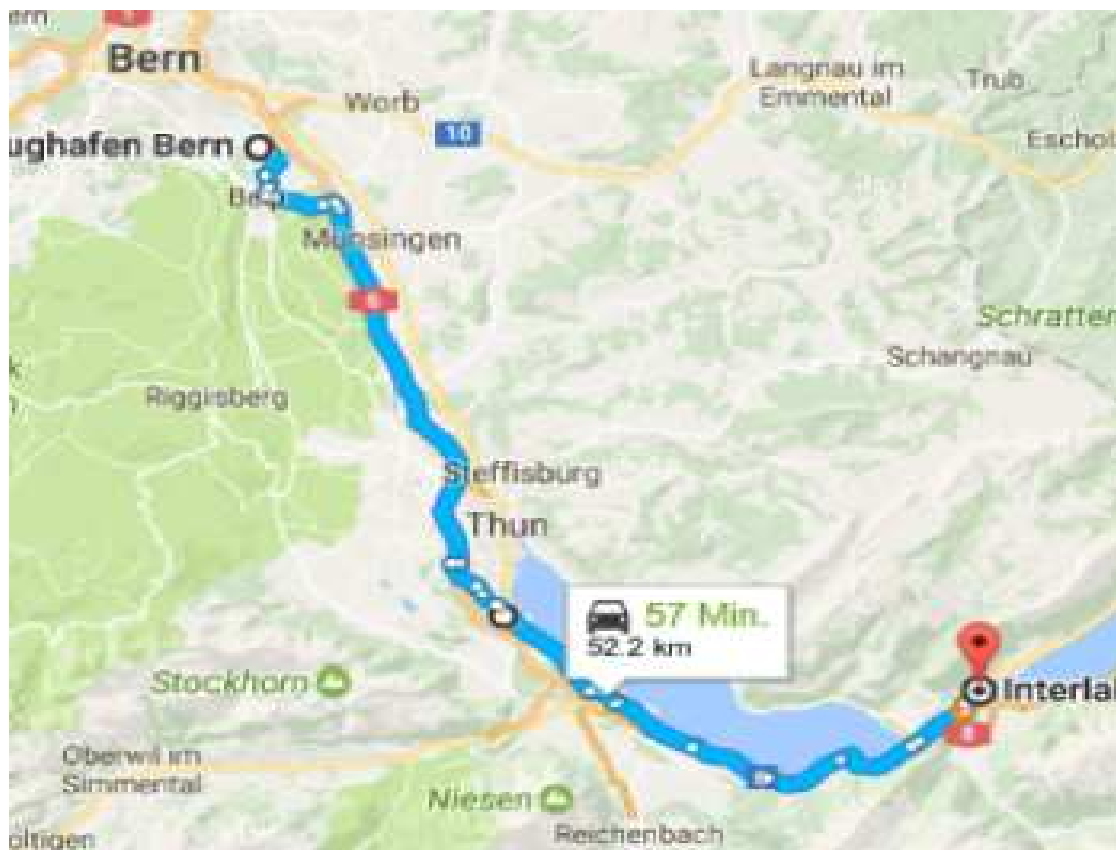
Développement :

Le trajet en transports publics de l'Oberland à l'aéroport de Belp est trop compliqué et chronophage. Voici quelques exemples :

Grindelwald	dép.	06:49	2:04	4 R, IC, S 44, NFB 160
Berne Aéroport	arr.	08:53		
Lenk im Simmental,	dép.	06:11	2:27	4 R, RE, IC, S 4, NFB 160
Berne Aéroport	arr.	08:23		
Meiringen	dép.	06:51	2:02	4 R, IC, S 44, NFB 160

Berne Aéroport arr. 08:53

Le temps de trajet entre Interlaken et Belp pourrait être presque réduit de moitié grâce à la mise en place d'un bus qui circulerait deux à trois fois par jour. Les passagers et passagères n'auraient plus qu'à effectuer un dernier changement pour accéder à la plupart des destinations touristiques de la région.



On peut rejoindre l'Oberland oriental à partir d'Interlaken. L'arrêt à Spiez offre une correspondance avec le Lötschberger à partir du Simmental et du Kandertal, et l'arrêt Deltapark à Thun/Gwatt est bien desservi par le réseau des bus de Thoue.

Grâce à cette amélioration, on pourrait réduire le nombre de trajets en voiture jusqu'à l'aéroport. Ainsi, voyager au départ de Belp plutôt qu'au départ de Zurich, Bâle ou Genève serait plus intéressant. De plus, la valeur ajoutée de la région se trouverait renforcée.

La région touristique de l'Oberland bernois profiterait elle aussi d'une telle offre de transport.

Motivation de l'urgence :

Ce postulat doit être traité en urgence car l'offre de transports publics sera bientôt renouvelée.

Réponse du Conseil-exécutif

L'aéroport de Berne-Belp joue un rôle essentiel pour le canton de Berne, tant sur le plan de l'économie que de la politique des transports. La desserte actuelle de l'aéroport par bus découle des expériences tirées d'une exploitation pilote réalisée entre 2009 et 2012, qui proposait huit paires de courses entre la gare de Berne et l'aéroport de Berne et qui était coordonnée aux ho-

raires des vols. Les bus étaient empruntés par environ 20 à 30 pour cent des passagers des avions à destination de Berne. L'offre s'est révélée inappropriée, raison pour laquelle, le 25 mars 2012, elle a été élargie et harmonisée avec les horaires du bus local de Belp entre l'aéroport et la gare de Belp, qui offre des correspondances avec le RER. Compte tenu de l'augmentation de la demande, cette ligne a pu être intégrée dans l'offre de base en décembre 2012.

Aujourd'hui, l'aéroport est desservi tout au long de la journée, avec généralement une cadence au quart d'heure, mais au minimum à la demi-heure. Les lignes 160 et 334 circulant sur le tronçon entre l'aéroport et la gare de Belp offrent quotidiennement près de 60 courses. Depuis Belp, durant la journée, des correspondances avec le RER en direction de Thoune et de Berne sont offertes au minimum toutes les demi-heures.

L'auteur du postulat demande au Conseil-exécutif d'examiner la possibilité de mettre en place une liaison directe entre l'Oberland bernois et l'aéroport de Belp. Le tracé proposé permettrait de réduire la durée du trajet entre Grindelwald ou Meiringen et l'aéroport d'environ 15 minutes et entre Interlaken ou Lenk et l'aéroport d'environ 30 minutes.

Ces dernières années, environ 200 000 passagers ont choisi de voyager depuis ou à destination de l'aéroport de Berne-Belp. Parmi eux, quelque 50 000 personnes (soit 25 %) sont parties de l'Oberland bernois ou s'y sont rendues. Dans le plan de vol actuel, les décollages et les atterrissages ont lieu entre 6 et 23 heures. Avec deux à trois paires de courses par jour, les liaisons directes seraient peu nombreuses, si bien que la part de transports publics ne pourrait atteindre que dix pour cent au plus. En incluant les autres usagers, cela correspondrait à un potentiel de 6000 voyageurs par an au maximum, soit une demande moyenne de seulement 16 passagers par jour, soit trois à quatre personnes par course. Ceci ne justifie pas la mise en place d'une ligne de bus, car il existe déjà pour ces liaisons une offre à la cadence semi-horaire.

Une liaison directe entre l'aéroport de Berne-Belp et l'Oberland bernois ne serait par conséquent pas opportune. La demande est trop faible. Une offre avec deux à trois liaisons ne serait pas attrayante et ne pourrait pas être suffisamment adaptée aux horaires des vols, qui changent fréquemment. La desserte actuelle de l'aéroport par les transports publics répond aux besoins et offre des liaisons relativement bonnes avec l'Oberland bernois. Le Conseil-exécutif propose par conséquent de rejeter le postulat.

Destinataire

- Grand Conseil